VIEILLES ENSEIGNES

On ne saurait vraiment dire à quelle époque remonte l'usage de ces « enseignes », pas plus qu'il ne serait facile de savoir chez quel peuple cet usage s'introduisit tout d'abord.

Tout ce que l'on sait, c'est que les enseignes ont une origine fort ancienne. A Rome, elles se composaient assez souvent d'un tableau peint à la cire rouge et représentant un sujet en rapport avec la profession ou la marchandise qu'elles annonçaient. Les bouchers suspendaient leur viande parée de rameaux de myrte ou de bruyère ; les crémiers avaient une vache peinte ; les marchands de vin, deux hommes portant une amphore.

Mais l'époque la plus riche en enseignes est le moyen-âge. Toutefois, relativement à celles de Paris on n'a aucun renseignement antérieur au treizième siècle et c'est dans un document du règne de Philippe-le-Bel (1272) qu'on en rencontre les premières traces.

L'Enseigne, laissée tout d'abord au libre arbitre de chacun, fut, par un édit de Henri III, daté de 1577, décrétée d'utilité publique en ce qui concernait les aubergistes. Jusque-là, ces industriels se bornaient à accrocher au-dessus de la porte de leur établissement, au bout d'une perche, un bouquet de feuillage ou de fougères : de là le mot de « bouchon » qui sert encore aujourd'hui à désigner un cabaret de chétive apparence.

Les diverses branches de commerce ne se laissèrent pas distancer par les hôteliers, et alors commença cette rivalité des enseignes qui forme un côté si curieux de notre histoire anecdotique. Chacun s'efforçant d'attirer l'attention de préférence au voisin, ce fut à qui imaginerait les sujets les plus singuliers, les plus bizarres les plus capables de frapper les passants.

Quelquefois, l'enseigne était pour ainsi dire parlante. Ainsi le gantier plaçait au-dessus de sa boutique un gant rouge gigantesque ; le bottier, une botte (signe du maréchal de Bassompierre buvant à la santé des treize suisses ; l'armurier, un mannequin cuirassé, etc...

Il fallut qu'en 1666 un arrêt du Conseil intervînt fixant les dimensions de l'enseigne, et en soumettant le changement ou la pose avec ou sans potence à un droit de voirie de quatre livres.

Il y a à peine un siècle il n'était pas rare de trouver dans une enseigne le bon mot, le rébus, la pointe et l'épigramme réunis. On voyait en effet les enseignes suivantes :

— « A la roupie » (une roue et une pie) ; « A l'assurance » (un A dessiné au-dessus d'une anse) ; « A la vieille science » (on voyait une vieille femme sciant une anse) ; « Au Puisant vin » (un puits dont on tirait de l'eau) ; « Au bout du monde » (un globe représentant la terre surmontée d'un bouc) ; « Au bon coing » (enseigne de marchand de vin établi à un coin de rue représentant un coing).

Il reste à Paris quelques échantillons de cette enseigne : « A l'épi scié », enseigne calembour de l'épicerie ; « Au Saint-Jean-Baptiste » (enseigne du marchand de toiles représentant un singe orné d'un col et de manchettes).

Chacun connaît les images d'Epinal intitulées : « Crédit est mort, mon oie » (monnaie) « fait tout ». Un cordonnier de la rue Saint-Jacques avait pour enseigne un tableau représentant un passant étendant la main droite sur une paire de chaussures neuves, tandis que sa main gauche essayait de s'emparer d'une oie grasse qui fuyait sur la table. Au-dessous on lisait :

Si tu prends les souliers, laisse au moins la moitié de l'oie (la monnaie).

Venaient enfin les enseignes auxquelles présidait le caprice le plus extravagant, dans l'unique but de frapper plus encore qu'à l'aide d'un rébus ou d'une épigramme l'esprit des passants. Ainsi il y eut : « L'âne qui joue de la vielle » ; « Le Chat qui pêche » ; « Le Chat qui pelote » ; « La Chèvre qui danse » ; « La Truie qui file ».

Un souvenir tragique se rattache, dit-on, à cette dernière enseigne : « En 1406, un pauvre diable de charlatan nommé Grillet Soulart, donnait chaque jour, sur la place de Grève, deux représentations burlesques qui attiraient tout le populaire de Paris. Il avait dressé une truie à s'asseoir sur son derrière, à tenir une quenouille d'un pied et à manier un fuseau de l'autre. Assurément un pareil tour d'adresse ne pouvait être que l'œuvre du Malin sans l'intervention duquel l'homme le plus patient et le plus habile n'en serait jamais venu à bout. Aussi les juges de la prévôté de Paris, ils condamnèrent-ils à être brûlé vif avec sa truie en place de Grève, lieu ordinaire de ses représentations diaboliques, ce qui fut exécuté incontinent ».

L'enseigne du « Lion d'Or » encore très fréquente chez les aubergistes, formait également un calembour significatif. Elle représentait quelquefois un voyageur couché ou endormi : « Au lit on dort ».

Puisque nous sommes au chapitre des hôtelleries et des auberges, ajoutons qu'avec le « Lion d'Or » les enseignes préférées des taverniers d'autrefois étaient les suivantes : « Au Soleil levant », « Au Soleil d'or », « Au Grand Cerf », « A la Galerie d'Argent », « Au Croissant », « Au Chariot d'or », « Au Cheval blanc ». Cette dernière enseigne était ordinairement accompagnée de la phrase traditionnelle : « Ici on loge à pied et à cheval », phrase que les aubergistes lettrés remplacèrent par ce distique :

Tout passant peut ici s'abattre,
Qu'il ait deux pieds, qu'il en ait quatre.

Enfin rappelons l'enseigne du « Veau qui tète » et celle de la « Pomme de pin ».

— Les enseignes littéraires ou légendaires n'étaient pas moins en vogue : « A la Marmite de Gargantua », « A Grand-gousier », « A Gargamelle », « Au mouton de Panurge ».

Sous Louis XIV l'enseigne devint purement facultative et l'ordonnance de 1693 permit aux hôteliers de mettre pour la commodité publique telles enseignes que bon leur sembleraient. Enfin, le 17 septembre 1701, paraît une ordonnance du lieutenant-de police Sartine, enjoignant à toute personne qui se sert d'enseignes de les faire appliquer contre le mur des boutiques ou maisons de telle sorte qu'elles n'aient pas plus de quatre pouces de saillie. C'est qu'à cette époque les enseignes étaient suspendues au bout d'une longue potence de fer et ce n'était pas sans terreur que les passants voyaient se balancer sur leurs têtes un gant de bois lourd et massif, ou une botte colossale.

— Citons maintenant quelques-unes des vieilles légendes qu'évoquaient les enseignes d'autrefois.

Rue de la Grande-Truanderie un boulanger arrêtait les curieux par cette enseigne : « Au Puits d'amour ». Et voici l'histoire de ce puits : Au temps de la féodalité, les seigneurs, sans doute pour tenir le peuple et les manants à merci, avaient la haute main sur les fours et les puits. Les boulangers étaient obligés de cuire leurs fournées rue du Four-Saint-Germain, rues du Four-Saint-Honoré, du Four-Saint-Eloi. On devait aller chercher de l'eau rues du Puits-qui-Parle, du Puits-l'Ermite, du Puits-Certain. Or, un de ces puits taxés se trouvait rue de la Grande-Truanderie. Une demoiselle, fille d'un haut et puissant gentilhomme, s'esquivait tous les soirs trompant sa duègne et venait s'asseoir sur la margelle du puits, attendant le beau damoiseau qu'elle adorait. Un soir l'amoureux ne vint pas et la demoiselle en fut inquiète. Le lendemain l'infidèle ne se rendit pas davantage au rendez-vous et la pauvre enfant sentit son cœur se briser dans sa poitrine. Elle revint cependant le lendemain et beaucoup de jours après. Mais toujours on la vit s'en retournant seule, jusqu'au jour où on ne la revit plus du tout. Elle s'était jetée dans le puits.

Sauval affirme que cette tragique histoire se passa sous Philippe-Auguste ; quant à la belle inconsolée elle s'appelait Agnès Hillebeck.

Mais l'histoire légendaire et amoureuse du puits de la Grande-Truanderie ne finit point à la belle Agnès. Trois siècles après un jeune homme désespéré de n'avoir pu parvenir à mettre un baiser sur les lèvres roses d'une coquette, se jeta dans le puits. Mais la dame accourut et comme par hasard elle avait une corde dans sa poche, elle parvint, aidée des voisins, des voisines aussi à retirer de l'eau l'amoureux transi. De ce jour elle fut moins cruelle et le jeune écervelé qui était arrivé à ses fins grâce au puits, le fit reconstruire à neuf et graver sur la margelle l'inscription suivante :

L'amour m'a refait
En 1523 tout à fait.

— Et pour finir, nous rappellerons quelques-unes des enseignes cocasses où s'exerçait la verve gauloise ou l'esprit malicieux de nos ancêtres.

Un écrivain public avait mis cet écriteau au bas d'une allée : « Ecrivain sur le deuxième derrière ». Sur la route de Rouen à Darnétal on voyait un cabaret dont l'enseigne représentait un maître d'école apprenant à lire à un âne, avec ces mots : « Au temps perdu ». Dans une rue près du Collège de France, on lisait sur la porte d'une maîtresse d'école qui venait de déménager : « Mademoiselle Prudent est maintenant enceinte du Panthéon ».

Un aubergiste de Bordeaux avait fait écrire à la porte de son écurie : « Honny soit qui mal y pense ». Un établissement de bains affichait cette annonce : « Bains à 4 sous pour dames à fond de bois ».

Arrêtons ici cette nomenclature et regrettons que la mode capricieuse ne nous ramène point les belles enseignes d'autrefois enluminées, peinturlurées, naïves et qui nous feraient si peu regretter les modernes réclames lumineuses américaines et de si mauvais goût.

Pierre NOLAY.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

La Boîte 1f75

Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Épiciers.

Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS.

D'où vient le mal

Le docteur Alexis Carrel, l'éminent biologiste, qui revient d'un long voyage en Europe, faisait, ces jours-ci, à l'un de nos grands confrères de province les déclarations suivantes :

« A chacun de mes retours en France, je suis un peu plus déçu et je désespère davantage de l'avenir de mon pays. On semble ne pas s'apercevoir ici de la poussée formidable des autres peuples. Loin de rattraper leur retard sur les peuples du Nord, les Français l'aggravent sans cesse... Il semble que ces pays aient épuisé toutes ses forces vives, qu'il soit arrivé à l'âge ingrat du petit rentier, à l'âge de la retraite, si proche de la décrépitude... »

De si graves paroles sortant d'une telle bouche méritent d'arrêter longuement notre réflexion. Beaucoup de gens penseront qu'elles exagèrent le pessimisme, et cette question se pose d'abord : doit-on laisser le peuple français dans ses illusions et son ignorance ou vaut-il mieux lui ouvrir les yeux, lui apprendre toute la vérité?

A cet égard, nous croyons, comme le docteur Alexis Carrel, qu'il est préférable de montrer la situation telle qu'elle est, afin que les Français se réveillent à temps devant les réalités redoutables qui les menacent. Il ne vaudrait mieux se taire que s'il n'existait plus de remède : mais, heureusement, notre peuple manifeste encore une admirable vitalité ; il est capable de reconnaître ses fautes, ses faiblesses, et de les réparer.

Il est exact que, dans le vaste domaine de l'industrie, du commerce et des sciences, les nations du Nord mènent le train du progrès et qu'elles ont pris sur nous une avance considérable. Il est non moins certain que beaucoup d'initiatives et d'inventions qui prennent naissance chez nous et y aboutissent, réussissent à l'étranger.

Sans doute, notre infériorité a des causes complexes, mais elle provient, surtout, semble-t-il, d'un fâcheux état d'esprit, d'un individualisme à outrance qui dégénère en égoïsme, enfante le désordre et l'anarchie. Chacun ne pense qu'à soi, et les intérêts généraux sont trop souvent sacrifiés aux intérêts privés.

Certes, la remarque n'est pas neuve, et je sais bien que l'égoïsme et l'arrivisme existent également chez nos voisins ; mais ils n'y détruisent point l'esprit national et le sentiment des devoirs envers la collectivité. Chez nous, il semble que le patriotisme se manifeste bien plus en paroles et en gestes qu'en actes.

Un autre mal tend à nous envahir : la paresse. Autrefois, il était de mode et de bon ton de vanter le travail, les bienfaits de l'action, la beauté de l'effort sans cesse renouvelé. Les premières années qui suivirent nos désastres furent admirables. Il y eut alors en France et dans toutes les classes de la nation un magnifique élan de résurrection nationale. Tous les historiens de l'époque contemporaine l'ont constaté avec justice.

Aujourd'hui, nous remplaçons l'action par l'agitation. Nous allons au moindre effort. En même temps qu'une augmentation de salaire ou de traitement, nous réclamons la diminution des heures de travail. Pressés que nous sommes de vivre, nous voudrions presque récolter avant d'avoir semé. Cette hâte fiévreuse qui nous caractérise provient de notre paresseux esprit qui, se refusant au patient effort, seul fécond, ne recherche que des sensations.

Trop de gens chez nous n'ont plus que des nerfs, de l'humeur et non de la volonté, des engouements et non des enthousiasmes.

D'autre part, l'on ne s'intéresse plus qu'aux actions montées comme des pièces de théâtre.

Si un tel état de choses persistent en s'aggravant, notre douce France deviendrait à la longue un immense casino. Déjà, dans certaines régions, comme la Côte-d'Azur, les indigènes s'habituent à ne plus vivre que des riches étrangers qui viennent chez nous pour s'y divertir. Ceci ne saurait être l'idéal avouable d'un grand pays, et il ne suffit pas d'avoir une belle Histoire, un glorieux passé de plusieurs siècles pour se consoler du présent.

Heureusement, il convient de n'être pas si pessimiste. Notre pays a encore des ressources infinies d'intelligence créatrice et de vitalité. Il a traversé bien d'autres crises et, bien des fois, il a étonné le monde par son prodigieux ressort. Mais ce n'est pas une raison pour lui cacher la vérité, qu'il peut supporter, et ne pas l'éclairer sur lui-même, quand l'occasion s'en présente.

Paul BRULAT.

Soldats d'autrefois

Jusqu'à Louvois, nos armées et les armées étrangères se composaient à peu près uniquement de « soudards ». Dans les eaux-fortes de Callot, on en trouve l'amusante mais peu rassurante image : longue rapière relevée sur la hanche, pistolets à la ceinture, chapeau sur l'oreille et la plume au vent, moustache retroussée et provocante, dandinement des gens de guerre. Point de soudards plus redoutables que ceux des armées espagnoles : mais leurs chefs avaient su les discipliner ou à peu près et en avaient fait les vieilles bandes que Condé écrasa à Rocroy. Du coup, la puissance guerrière appartint en Europe aux régiments français dont Louvois fit des instruments réguliers.

Cependant l'unique moyen de les recruter était encore et demeura, jusqu'à la Révolution, l'enrôlement volontaire. Mais que de déboires dans ce système et pour les recrutés et pour les recruteurs ! Une estampe de Watteau nous montre les recrues se repentant de la signature donnée, la prime une fois dépensée en folles orgies. Ils s'en allaient sous la conduite de l'officier et de son sergent, par les routes couvertes de neige ou brûlées par le soleil, et souvent ils détalaient au coin d'un bois. Le malheureux capitaine de recrutement était parti avec vingt enrôlés, il en ramenait dix et quel accueil l'attendait au régiment !

Ces soldats, déjà rebutés avant qu'on leur eût mis le fusil en main, on les logeait chez l'habitant. Libres à toutes heures, sauf celles des exercices et de la parade, ils couraient la ville, les cabarets et les mauvais lieux. Louvois entreprit une nouvelle réforme : la construction des casernes. Mais l'intérêt de ces casernes ne répondait pas, comme aménagement, à leur façade pompeuse. Un auteur du temps dit que, notamment, le sort des régiments de cavallerie était rude : « Les chevaux à la cave, les cavaliers au grenier ».

Le ministre Le Blanc, sous Louis XV, voulut faire construire des casernes partout. D'après son projet, les villes auraient fourni les terrains, les transports de matériaux se seraient faits par corvées et il n'en aurait pas coûté au Trésor royal plus de quinze mille livres par bâtiment. Néanmoins la dépense parut encore trop lourde et ce ne fut que sous Louis XVI que tous nos régiments furent enfin « casernés ».

L'armée sous Louis XVI se modernisait comme toutes les autres institutions. Jamais on ne l'avait vue si brillante, si bien cirée, astiquée et pomponnée ; rien de pimpant comme le régiment des gardes françaises.

Plus tard, en 1796, les vainqueurs d'Italie marchaient pieds nus.

Quand un décret, sous prétexte de simplicité républicaine, imposa aux grenadiers le sacrifice de la « queue », il y eut un moment de révolte.

Cette « queue » était un reste du soin coquet que les soldats de l'ancien régime donnaient à leur coiffure. Un chef de corps, sous Louis XVI, déterminait ainsi de quelle manière le chapeau devait être placé : la corne d'aplomb sur le sourcil gauche, qui doit être découvert à deux pouces. »

Un autre veut que le chapeau ne culbute pas en arrière, « ce qui ôte l'air militaire à un homme qui est fait pour l'avoir » et il ajoute : « Une troupe uniformément coiffée, c'est-à-dire qui a le chapeau bien enfoncé sur les yeux, la pointe se jetant un peu à gauche, a bonne grâce et l'air de guerre. »

Ce chapeau se plantait sur des têtes poudrées, avec des ornements qui varièrent, depuis le gros « catogan » jusqu'aux « cadenettes » de 1765 et au petit sac appelé « crapaud » où, en 1776, les cheveux s'enfermaient par derrière.

On poudrait les cheveux des soldats avec du blanc de Paris, à la colle ou à l'eau, qui formait un enduit difficile à détruire ; il y fallait vingt lavages.

Quant à la « queue », impossible au grenadier de la faire lui-même. On s'appelait, on se mettait à plusieurs, l'un devant l'autre, et l'on opérait. L'aspect d'une caserne, le matin à l'habillement, devait être pittoresque. Une fois paré, le militaire s'en allait, content de lui, prêt à enlever tous les cœurs. Les vaudevilles du temps discutaient : « Le soldat français sait vaincre, mais il sait aussi plaire. »

Ce fut l'époque du « joli soldat », bon à la guerre, brillant à la parade, qui forma d'ailleurs les cadres des « durs à cuire » des armées républicaines de la Moselle et du Rhin.

Il y avait, dans les régiments d'ancien régime, une tradition amusante d'après laquelle la recrue perdait son nom et n'était plus connue que sous quelque surnom galant ou terrible : Belle-Rose, la Violette, la Tulipe, la Jonquille, la Fleur, Beau-Visage, Joli-Cœur, la Jeunesse, Belle-Humeur, Sans-Chagrin, la Tendresse, Tranche-Montagne, etc., etc.

Le général Doppet, quand il était garde-française, s'appelait Pervenche ; Victor, depuis maréchal de Bellune, s'était appelé Beau-Soleil.

François BERTIER.

PROGRAMME DES SPECTACLES

OMNIA PATHÉ DE LILLE
(Rue Esquermoise)
Le Pardon des Cloches

Représentations du grand succès dramatique **le Pardon des Cloches**, spectacle en quatre parties. — **Rigadin a mal aux dents.** — **Les Indiens rivaux.** — **Roméo vend son chien.** — **Pathé-Journal.** — Etc., etc.

PALACE CINEMA,
15 bis, PLACE VERTE,
WAZEMMES-LILLE

Mardi 28, Mercredi 29 et Jeudi 30 juillet 1914 :

Programme extraordinaire. — **Les Exploits de Nat Pinkerton,** détective, dans **Les Pilleurs de Chalands,** drame policier en trois parties. — **Fascination** (série Yvette Andreyor), drame terrifiant en trois parties, interprété par M. Jean Toulout, de la Porte-Saint-Martin. — **La Duchesse d'Aiglemont,** drame poignant. — **Le Mirage,** comédie. — **Cravatte de Pinsonnet,** comique.

La semaine prochaine : **Rêve d'Opium,** drame en trois parties.

PETITE CORRESPONDANCE

Adresser les demandes de renseignements à M. le petit Correspondant. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

M. L. M. C. — Non l'usage veut le 15 pour le 1er.

A. B. 24 Vieux-Condé. — 1. Non. — 2. Oui à partir du 4 août. — 3. Oui. — 4. Non.

Georges-N., 56, Lille. — Oui vous devez les remplacer.

D. H. J. — Oui.

Lecteur assidu 22. — Oui.

F. L. 94. — Sans l'augmentation.

Mamable à Lens. — Oui faites agir votre belle-mère devant le juge de paix.

C. A. 12. — La réponse du maire est inexacte. — 1. Oui. — 2. Mille francs. — 3. Oui, à M. le Procureur de la République en expliquant griefs.

SI LES DAMES
VOULAIENT COMPARER
L'excellent Vin de
BANYULS-TRILLES
avec leurs fois spiritueux connus jusqu'ici elles n'en prendraient jamais d'autre,
car ce véritable spiritueux est soigneusement préparé avec un vieux vin pur exquis et le meilleur quinquina
DEMANDER UN « TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA »

Bulletin Commercial

MARCHÉS DE PARIS

Cours de clôture du 27 juillet 1914

COLZAS. — Tendance calme. — Cour. 72 25. — Proch. 73 »». — 4 dern. 74 »». — 4 nov. 74 25. — 4 prem. 74 50.

ŒILLES. — Tendance calme. — Cour. 27 70. — Proch. 27 20. — Sept.-oct. 27 20. — 4 dern. 27 15. — 4 nov. 27 15.

SEIGLES. — Tendance calme. — Cour. 19 13. — Proch. 19 »». — Sept.-oct. 19 »». — 4 dern. 18 75. — 4 nov. 19 »».

AVOINES. — Tendance calme. — Cour. 21 75. — Proch. 20 »». — Sept.-oct. 20 10. — 4 dern. 20 »». — 4 nov. 19 25.

LINS. — Tendance ferme. — Cour. 65 »». — Proch. 66 50. — 4 dern. 64 25. — 4 nov. 65 »». — 4 prem. 65 75.

FARINES. — Tendance ferme. — Cour. 35 30. — Proch. 36 25. — Sept.-oct. 35 70. — 4 dern. 35 55. — 4 nov. 35 40.

ALCOOLS. — Tendance calme. — Cour. 39 50. — Proch. 40 »». — Sept-oct. 40 50. — 4 dern. 40 75. — 3 d'oct. 40 75. — 4 prem. 41 »».

SUCRES. — Tendance calme. — Cour. 33 12. — Proch. 32 87. — Sept. 32 75. — 4 d'oct. 31 25. — 4 prem. 31 75.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 27 juillet 1914.

Il est excessivement difficile de donner une appréciation sur la physionomie de la Bourse; on peu dire que la loi de l'offre et de la demande est suspendue, avant de coter un cours il faut l'agrément des intéressés. D'autre part, à Vienne, on a décidé de fermer la Bourse aujourd'hui, demain et mercredi, en vue d'empêcher tout préjudice économique et financier injustifié pour la population. En présence de cette mesure, le syndicat des banquiers en valeurs à terme de la place de Paris a suspendu provisoirement ses opérations.

Le 3 % se traite à 78 et 78,50, pendant que le 3 1/2 évolue entre 86 et 86,50.

Les Fonds Russes sont délaissés. 4 1/2 1914 à 96. Bien que les désordres ouvriers soient virtuellement terminés, l'état de siège a été proclamé à St-Pétersbourg et à Moscou pour éviter dans la période de tension politique actuelle le retour des manifestations révolutionnaires de la semaine dernière.

Fonds Argentins sans affaires. D'après les dirigeants de la Banque Nationale Argentine, il serait nécessaire que les grandes firmes n'accordent plus aux détaillants des crédits aussi longs que par le passé et réduisent ceux-ci à six mois maximum pour éviter une trop longue immobilisation de leurs disponibilités. D'autre part, il faudrait promulguer une loi sur le gage qui défende mieux les intérêts des créanciers. Enfin, les abus que permet actuellement la législation en vigueur sur les liquidations judiciaires devraient être réprimés par de nouveaux réglements sur la matière.

Les Etablissements de Crédit sont faibles. Banque de Paris 1.242. Crédit Lyonnais 1.420 et 1.427. Banque de l'Union Parisienne 728 et 700.

Chemins Français intérêts. Lyon 1.730. Le groupe se cramponne sur en réaction. Nord de l'Espagne 277. Saragosse 371.

Le compartiment de l'Electricité en pleine. Parisienne de Distribution 475. Electricité de Paris 853. Thomson 625.

Les Industrielles Russes restent inactives. Sels Gemmes 267. Bonipwice 1.105.

Par suite de la fermeture du marché en banque à terme, les Mines d'or ne sont pas cotées.

BOURSE DE LILLE

Lille, 27 juillet 1914.

Les dispositions générales du Marché sont faibles, ce qui n'est pas surprenant à la suite de la situation extérieure actuelle. Cependant les transactions ont été relativement actives et l'aurient été encore plus s'il n'y avait pas eu des ventes à découvert pour compte de la spéculation. Notons en passant qu'aucun agent de change n'était présent à la corbeille, remarque qui a été faite par le public très nombreux qui assistait à la séance. Amiche revient à 2.500. Brilly abandonne une nouvelle traction à 5.375. Le 50 % suit à 115. Beuvry très résistant à 1.300. Le 10e à 130. Carvin relativement bien traité à 750. Clarendon sans entrain à 190. Courrières tombe à 1.720. Douchy calme à 686. Dourges en nouveau recul à 420.50. Drocourt perd 100 fr. à 6.000. Le 10e se maintient à 611. Escarpelle réactionne à 665. Flines calme à 56. Lens en nouvelle perte à 1.230 et 1 cédé à 120. Lévin sans grand changement à 3.900 et la coupure à 120. Liévin rétrograde 545. Le groupe Marles n'est pas mieux partagé. Le 30 % cote 2.905. La Part 70 % tombe à 2.965. L. cédé à 205. Meurchin revient à 2.105. Ostricourt à 220 et Vicoigne à 1.550.

Les affaires sont nulles au groupe métallurgique et très peu animées au compartiment des Pétrolifères. Javrolhes 520 et la Part 3.000. La Part Bordeni cote 220. La Part Wankowa 130.

CONSEILS DE PLACEMENT

Pour placements en obligations de premier ordre, jouissant d'un excellent revenu, à l'abri de toutes les augmentations d'impôts, écrire, avec timbre pour réponse à M. le Bulletinier financier de la Bourse de Lille, aux bureaux du « Réveil du Nord » à Lille.

Le Gérant : Emile GEST
LILLE, 185 bis, rue de Paris.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

DU 27 JUILLET 1914

BOURSE DE PARIS

FONDS D'ÉTAT Français	C. préc.	C. jour
% Comptant	78 85	78 75
% Terme	78 ..	78 10
Amort. au Comptant	81 50	81 25
Amort. Terme	... ..	... ..
Tunisienne 3 %	... ..	402 ..
Tonkin 3 %	75 75	... ..
4 % Madagascar	... ..	... ..
2 % Madagascar	85 ..	... ..
2 % 1902 Algérie	423 ..	425 ..
4 % Indo-Chine	... ..	429 ..
2 % Indo-Chine	... ..	... ..
Rentes Étrangères		
Argentine 1900	... ..	88 ..
Brésil (Fundung)	... ..	99 05
Bulgarie 1907	... ..	879 ..
Chine 5 % 1898	503 ..	... ..
Congo Lots	100 10	96 30
Egypte Unif.	90 ..	... ..
Egypte (priv.)	85 20	85 40
Espagne (Extér.)	93 40	93 20
Italien	33 20	... ..
Mexicain 5 %	... ..	63 00
Portugais 1re	498 ..	497 ..
Portugais Tabacs	... ..	... ..
Roumanie 1890	... ..	... ..
Russe 1901	85 20	85 40
Russe 1906	66 65	... ..
Russe 3 %	... ..	... ..
Russe 4 %	96 87	96 15
Russe 1909	91 ..	93 ..
Serbe 5 %	470 ..	465 ..
Suisse	... ..	... ..
Dette Unif.	78 ..	77 40
Ottom. (Douanes)	413 ..	... ..
Ottomans 3 %	... ..	... ..
Emprunts des Villes		
Paris 1865	513 ..	510 ..
— 1871	390 25	383 ..
— 1871 (quarts)	... ..	192 ..
— 1875	516 25	... ..
— 1876	515 ..	510 ..
— 1892	... ..	... ..
— 1892 (quarts)	300 ..	... ..
— 1894-95	356 ..	... ..
— 1898	98 25	98 ..
— 1898 (quarts)	... ..	352 ..
Métro 2 % T. P.	... ..	... ..
Marseille 77 5 %	... ..	... ..
Établissements de Crédit		
Banque de France	4529 ..	... ..
Banque de Paris	1225 ..	1221 ..
Compt. d'Escompte	352 ..	353 ..
Crédit Foncier	864 ..	849 ..
Communales 1879	442 ..	441 ..
Foncières 1879	490 ..	... ..
Communales 1880	485 ..	... ..
Foncières 1884	336 ..	330 ..
Foncières 1885	335 ..	... ..
Foncières 1885 %	88 25	88 25
Communales 1891	347 ..	347 ..
Communales 1892	324 ..	322 ..
Foncières 1895	402 50	402 50
Communales 1899	385 ..	382 ..
Communales 1900	448 ..	448 ..
Foncières 1904	451 25	... ..
Foncières 1908	248 ..	247 ..
Mons 1887	... ..	54 ..
Crédit Lyonnais	1432 ..	1410 ..
Société Générale	680 ..	670 ..
Banque d'Algérie	... ..	... ..
Banque Indo-Chine	... ..	... ..
Crédit Mobilier	412 ..	414 ..
Banque Ottomane	526 ..	530 ..
Banque Mexicaine	470 ..	465 ..
Foncier d'Autriche	... ..	... ..
Chemins de Fer et Transports Français		
ACTIONS		
Est	865 ..	883 ..
Est (Jouissance)	400 ..	... ..
Lyon	1180 ..	1170 ..
Midi	1050 ..	1030 ..
Midi (Jouissance)	542 50	535 ..
Nord	1640 ..	... ..
Nord (Jouissance)	1221 ..	1217 ..
Orléans	1260 ..	1250 ..
Orléans (Jouissance)	... ..	860 ..
Ouest	... ..	850 ..
Ouest (Jouissance)	440 ..	... ..
Quelmes	625 ..	610 ..
Est-Algérien	636 ..	624 ..
Ouest-Algérien	611 ..	600 ..
Sud de la France	... ..	... ..
Métropolitain	460 ..	460 ..
Transatlantique	145 ..	... ..
Messageries	70 ..	... ..
Omnibus	470 ..	448 ..
Tramways français	... ..	... ..
Wagons-Lits	365 ..	... ..
Tramways-Sud	146 25	... ..
Thomson-Houston	605 ..	603 ..
OBLIGATIONS		
Bons-Quelmes	466 ..	468 ..
Départementaux	460 ..	393 ..
Domaniaux	383 ..	380 ..
Est-Algérien	... ..	... ..
Est 3 %	317 ..	... ..
Est 2 %	375 ..	375 ..
Est Nouveau	... ..	... ..
Paris-Lyon 3 %	... ..	... ..
Méditerranée 3 %	... ..	405 ..
Paris-Lyon (fus.)	400 50	402 50
Paris-Lyon 2 %	369 ..	364 ..
Midi 3 %	413 ..	... ..
Midi Nouveau	... ..	390 ..
Nord 4 %	... ..	... ..
Nord 3 %	419 ..	414 ..
Nord Nouveau 3 %	... ..	... ..
Nord 2 %	379 ..	377 ..
Orléans 3 %	... ..	376 ..
Orléans Nouveau	415 75	414 ..
Orléans 2 %	369 ..	369 ..
Ouest 3 %	416 ..	417 ..
Ouest Nouveau	420 ..	... ..
Ouest 2 %	364 ..	... ..
Tunnam	405 ..	... ..
Messageries Marit.	... ..	... ..
Omnibus 4 %	426 ..	426 ..
Chemins de Fer et Transports Étrangers		
Autriche	690 ..	... ..
Lombards	... ..	... ..
Méridionaux	... ..	484 ..
Nord-Espagne	523 ..	524 ..
Saragosse	367 ..	369 ..
Andalous	311 ..	... ..
Autriche (Ird)	860 75	855 ..
Lombards (X)	246 ..	... ..
Nord Espagne (Ird)	362 ..	350 ..
Cacérès	145 ..	... ..
Barcelone	456 50	448 ..
Pampelune	846 ..	847 ..
Portugais (Ird)	257 ..	... ..
Portugais (Nx)	794 ..	... ..
Valeurs Industrielles		
ACTIONS		
Suez	4511 ..	4490 ..
Suez (fondateurs)	3070 ..	... ..
Dynamite	... ..	... ..
Raffinerie Say	... ..	... ..
Téléphone	... ..	... ..
Eaux Vichy	1995 ..	1985 ..
Télégraphe Nord	820 ..	310 ..
Tonkin	5410 ..	5490 ..
Chantiers Loire	... ..	... ..
Chantiers Méditerr.	... ..	... ..
Cappe Copper	67 50	... ..
Compt. des Ganz	... ..	... ..
Eaux Etrangères	... ..	... ..
Gaz Central	... ..	... ..
Edison	... ..	... ..
Malfidano	... ..	... ..
Pennaroya	... ..	... ..
Métaux	... ..	... ..
Dombrova	1540 ..	1551 ..
Sosnowice	1167 ..	1155 ..
Rio-Tinto	1635 ..	1630 ..
Carmaux	2605 ..	2691 ..
Mokta et Hafid	2100 ..	2080 ..
OBLIGATIONS		
Canal Suez 5 %	... ..	595 50
Canal Suez 3 %	122 ..	440 ..
Panama (3e série)	122 ..	120 50
Panama (bons	... ..	... ..
Valeurs Sud-Africaines		
De Beers	570 ..	... ..
Ferreira	... ..	... ..
Rand Mines	135 50	... ..
East-Rand	44 ..	... ..
Goldfields	50 75	... ..
Robinson	70 50	... ..
Geldenhuis deep	... ..	... ..
Chartered	19 ..	... ..
Jaggersfontein	9s ..	... ..

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. jour
% Belge (3e série)	75 85	75 90
4 % Congo 1905	... ..	... ..
Lots du Congo	73 25	72 50
Bruxelles 4 % 1905	... ..	... ..
Bruxelles 3 % 1903	... ..	... ..
Banque Nationale	3900 ..	3895 ..
Outremer Cap.	... ..	... ..
Part de Réserve	... ..	... ..
Fond. Chemin Congo	... ..	... ..
Div. Barcelone	... ..	... ..
Div. Bruxelles	1155 ..	1160 ..
Économiques	... ..	... ..
Fond. Espagne	... ..	... ..
Div. Malaga	... ..	... ..
Fond. Transports	... ..	... ..
Armes de Guerre	... ..	... ..
Angleur	925 ..	925 ..
Aumetz	... ..	... ..
Cockerill	1263 ..	1255 ..
Estamp. Donetz priv	... ..	... ..
— — ord.	... ..	... ..
Mét. Sud-Ouest priv.	... ..	... ..
— — ord.	1335 ..	1335 ..
Prov. Russe-B.	518 ..	538 ..
Samb.-et-Mos. priv.	... ..	... ..
— — ord.	... ..	... ..
Tambor priv.	... ..	... ..
— cap.	... ..	... ..
Constantinovka cap.	867 ..	... ..
— jouiss.	... ..	... ..
Ougrée	... ..	... ..
Bernissart